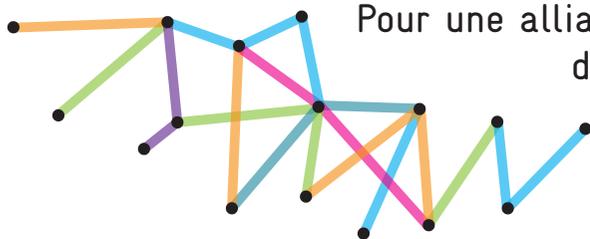


BORDEAUX MÉTROPOLE COOPÉRATIVE



Pour une alliance durable
des territoires

L'ALLIANCE DES TERRITOIRES COMME UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE

Le phénomène de métropolisation peut dans certains territoires susciter le sentiment d'un développement à deux vitesses.

Bordeaux Métropole, capitale régionale et pôle urbain majeur, entend développer et structurer des coopérations territoriales, en vue d'optimiser le fonctionnement de son aire d'influence et de tisser des liens vertueux avec d'autres polarités.

Le seul fait métropolitain ne suffit pas à entraîner et à irriguer les territoires voisins. Il convient de favoriser le dialogue afin de sortir de la confrontation stérile entre urbain et rural et d'amoindrir les fractures territoriales, réelles ou ressenties.

L'enjeu de cette démarche est donc de contribuer à l'alliance entre les territoires en multipliant les synergies dans une vraie réciprocité, dans un esprit gagnant/gagnant.

Bordeaux métropole coopérative souhaite :

- faciliter le dialogue et la synergie entre la métropole et ses partenaires territoriaux.
- appréhender la diversité et la spécificité des territoires, leurs interdépendances et permettre à chacun de se développer.
- développer de nouvelles dynamiques interterritoriales à des échelles diverses.

Cette démarche volontariste se construit pas à pas en se nourrissant des échanges avec les territoires et de collaborations d'experts notamment à l'occasion du séminaire annuel « Bordeaux métropole coopérative ».

3 NIVEAUX POSSIBLES DE COOPÉRATION

En fonction des synergies identifiées, différents types de coopérations peuvent se mettre en œuvre et évoluer au fil du temps.



Favoriser l'**accueil** et l'information de tous les territoires qui sont intéressés pour travailler avec Bordeaux Métropole.



La coopération peut se renforcer en prenant la forme d'un **dialogue** régulier, voire d'un échange thématique pour plusieurs territoires.



Dans la mesure où un dialogue permet d'identifier des enjeux de coopération opérationnelle, que les territoires concernés ont la volonté d'y consacrer les moyens nécessaires, la **contractualisation** peut alors être envisagée (protocole pluriannuel faisant état des engagements des collectivités, décliné en un programme de travail annuel autour d'axes communs de coopération).

3 ÉCHELLES TERRITORIALES DE COOPÉRATION

- **Aire métropolitaine** : se rapprocher pour développer un espace attractif, fonctionnel et innovant.
- **Espace régional** : développer des liens avec les autres villes pour asseoir le rayonnement européen régional et celui de sa capitale.
- **France et Europe** : coopérer pour conforter Bordeaux dans l'archipel métropolitain.

PARTAGES

SYNERGIES

ÉQUILIBRE
DES TERRITOIRES

BORDEAUX



AVENIR COMMUN

ALLIANCE

« Une société en mouvement ne peut se satisfaire d'un monde politique fondé sur des territoires cloisonnés, hiérarchisés, exclusifs, autonomes. L'heure est venue pour les élus, les administrations et les citoyens d'entrer dans un monde politique interterritorial. »

MARTIN VANIER,
géographe et professeur
à l'École d'urbanisme de Paris

« Une métropole est riche de ses capacités relationnelles au moins autant que de ses ressources propres. »

JEAN-MARC OFFNER
directeur général de l'a'urba

ÉCHANGES

RAPPROCHEMENT

« Il faut désormais penser en termes d'interdépendances et d'articulations pour poser les politiques d'aménagement. »

NADINE CATTAN,
géographe et directrice de recherche
au CNRS

INNOVATION

RÉSEAU

COOPÉRATION

Service Coopérations territoriales

Direction des coopérations
et partenariats métropolitains

Direction générale
valorisation du territoire

T. 05 56 46 80 65

bmcooperative@bordeaux-metropole.fr



BORDEAUX
MÉTROPOLE